

Communiqué de presse

Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) : une nouvelle étape franchie

Élection de Carole Delga à la présidence du conseil d'Administration de la société LNMP

Le 29 septembre à Montpellier, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a ouvert le conseil d'administration d'installation de la société de la LNMP réunissant les 11 collectivités territoriales participant au projet, ainsi que SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions. Après la signature de l'ordonnance du 3 avril 2022 par le Président de la République, c'est donc la première étape clé de la concrétisation de ce projet.

Au cours de cette séance, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a été élue à l'unanimité présidente du conseil d'administration de la Société de la LNMP ; Philippe Vidal, vice-président du département de l'Hérault délégué à l'aménagement du territoire a été élu vice-président.

Des premières mesures concrètes

Le conseil d'administration a voté les premières orientations budgétaires qui prévoient une augmentation progressive des contributions des collectivités à partir de 2023 pour un montant de 8,1 M€, . En 2026, la part de financement atteindra son plein potentiel, avec un montant de 24,5 M€.

En 2022, la poursuite des études (12 M€) et des acquisitions foncières (13,2 M€) restent financées par des conventions signées entre l'État, SNCF-Réseau et chacune des collectivités.

L'objectif ambitieux est de démarrer les travaux de la première phase de la LNMP en 2029 pour une mise en service en 2034.

À la suite du conseil d'administration, un comité de pilotage s'est réuni sous la coprésidence d'Étienne Guyot et de Carole Delga. L'ensemble des collectivités signataires du plan de financement et des préfets de départements concernés était également présent.

SNCF Réseau a exposé les suites données à l'enquête publique, l'avis favorable du commissaire enquêteur et a réaffirmé son engagement à traiter l'ensemble des points sensibles en concertation étroite avec les acteurs du territoire.

SNCF Réseau a également présenté la structuration de son organisation interne et les réflexions en cours en vue de choisir le mode d'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour les études opérationnelles et les travaux.

Les membres du comité de pilotage ont salué la présentation du planning général. Ils se sont également accordés à engager le travail sur la seconde phase de travaux du projet qui sera ensuite soumis à concertation. Par ailleurs, les collectivités ont demandé à SNCF Réseau de réexaminer la phase 2 du projet pour réétudier le sujet de la mixité de la ligne pour la circulation de voyageurs et du fret.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, se réjouit « du bon avancement du projet LNMP qui permet d'inscrire l'ensemble de l'Occitanie dans la dynamique de la grande vitesse, au service des habitants et des territoires de la région. En plus de désenclaver et de renforcer l'attractivité du territoire, ce projet contribuera à renforcer les mobilités du quotidien en permettant un accroissement de l'offre TER, plus particulièrement sur l'axe littoral. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, salue « une nouvelle étape de franchie pour l'avancée la LNMP ! Je remercie l'ensemble des partenaires de ce projet, pour leur confiance et leur vote unanime lors de mon élection à la présidence du conseil d'administration. Je tiens également à saluer une nouvelle fois, la mobilisation collective autour de ce projet de ligne à grande vitesse, indispensable pour le territoire, son attractivité économique et pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants. Car oui, je le répète le train est le moyen de transports le moins pollueur. Il est urgent d'accélérer le développement des infrastructures ferroviaire en France. Région où le train est le moins cher de France, je tiens à ce que l'Occitanie soit une force motrice dans ce défi de taille. Pour cela, je veillerai en tant que présidente du conseil d'administration, à ce que le calendrier des travaux soit accéléré. »

Catherine Trevet, directrice territoriale SNCF Réseau Occitanie: « L'installation du conseil d'administration LNMP constitue aujourd'hui une étape essentielle dans l'avancée de ce projet qui participe au développement du ferroviaire tout en renforçant encore un peu plus l'attractivité du territoire. SNCF Réseau va ainsi pouvoir finaliser sans attendre l'organisation qui lui permettra de poursuivre les études

et d'engager les travaux pour une mise en service en 2034. Pleinement mobilisées, les équipes vont poursuivre le dialogue de qualité mené tout au long de la phase 1 tout en préparant la concertation propre à la phase 2 avec l'ensemble des acteurs du territoire ».

Participaient à ce conseil de surveillance et à ce comité de pilotage :

- Étienne Guyot
- Carole DELGA
- Philippe VIDAL
- Hervé BARO
- Hermeline MALHERBE
- Michaël DELAFOSSE
- Jean-Charles MORICONI
- Jean-Guy MAJOUREL
- Jean-Charles DESPLAN
- Claude ALLINGRI
- Didier MOULY
- Didier CARBONNEL



Contact presse :

Préfecture de la région Occitanie
servicepresse@occitanie.gouv.fr
05 34 45 34 45

Région Occitanie :

Gwenaëlle Hatton : gwenaelle.hatton@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09

service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)